

LE STATUT DES ÉLUS LOCAUX

PROGRAMME DE LA FORMATION

I – Les garanties statutaires de l'élu local

- la compatibilité du mandat local avec l'exercice d'une activité professionnelle (la suspension temporaire d'activité ; le dégagement de temps pour l'exercice du mandat)
- les droits financiers (l'indemnité de fonction ; le remboursement des frais)
- la protection sociale (la sécurité sociale ; la retraite des élus)
- le droit à la formation (le droit à des actions de formation ; le droit au congé de formation)
- les garanties post-mandat (l'allocation différentielle de fin de mandat ; les facilités de réinsertion dans le monde du travail)

II – Les droits politiques

- le droit à l'information
- le droit à des moyens matériels
- le droit d'expression

III – Les devoirs

- les obligations
- les sanctions administratives

IV – Études de cas

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des dispositions juridiques applicables à la gestion administrative des élus locaux
- Connaître les droits et les devoirs des élus

PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Agrégé des sciences économiques, Monsieur Jules NYSSSEN a travaillé en tant que professeur des Universités de 1996 à 2004.

De 2004 à 2014, il a exercé les fonctions de Directeur général des services dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur et dans la ville de Montpellier.

Après deux ans d'activités dans le secteur privé, il a été nommé, en mars 2017, Directeur de la délégation Hauts de France – Nord Pas de Calais et de l'INSET de Dunkerque. Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il assume l'encadrement de 86 agents et mène des missions d'expertise en conseil et stratégie de formation auprès des collectivités locales, de veille et élaboration de référentiels de formation en aménagement et développement durable des territoires.

De 2015 à 2018, Monsieur NYSSSEN a été également membre de la Commission interministérielle des contrôles communautaires (Autorités d'audit des fonds européens). Il dispose d'une grande expertise en matière de conduite de projets transversaux et de la négociation de dossiers stratégiques à haut niveau.

